

Territoires d'industrie et à tous les relais économiques locaux à même d'apporter un éclairage objectif pertinent.

La qualité des dossiers de candidature sera appréciée au regard des critères suivants :

- La part de la valeur ajoutée du produit réalisée en France (%) ;
- Les labels détenus : labels d'entreprise, qualité, savoir-faire (Entreprises du Patrimoine Vivant par exemple), origine (Origine France Garantie par exemple), etc.;
- L'engagement de l'entreprise dans une démarche environnementale et sociale pour son produit candidat ;
- La participation à un dispositif de France Relance, France 2030, Je Choisis la French Tech, etc. ;
- L'engagement dans une démarche de relocalisation de l'activité en France ;
- La démarche d'exportation du produit fabriqué en France.

Après la phase de pré-sélection, un panel de consommateurs et d'anciens lauréats, sélectionnera un produit par département, **qui sera exposé à l'Elysée en novembre 2026.**

Les entreprises peuvent soumettre leur candidature du 31 mars au 15 mai 2026 :

[Déposer une candidature](#)

Contacts presse :

Elysée : secretariat.presse@elysee.fr

Cabinet de Roland Lescure : presse.mefsien@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Serge Papin : presse.mpmepa@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Sebastien Martin : presse@cabinets.industrie.gouv.fr

Direction générale des Entreprises : presse.dge@finances.gouv.fr